



**MONTAGNE & LOISIRS**  
**ASSOCIATION LOI 1901**

**Alain CHAZAL**

2 chemin d'Anthony

65150 St Laurent de Neste

06 85 42 70 15

Courriel : [montagne-et-loisirs@orange.fr](mailto:montagne-et-loisirs@orange.fr)

Site Internet : <http://montagne-et-loisirs.fr> \_

**Compte-rendu du Comité Directeur du 17/09/19**

Christian Longueval, Jean Claude Casagrande, Monik Maurin, Jackie Durrieu, Marc Weber, François Zérubia, Mario Daminato, Vianney Raison, Nathalie Rudloff, Sissi et Dominique Taché, Alain Chazal, Jean-Paul Guillaume, Kinou Batut, Martine Perier, Jean Pierre Condat, Véronique Souldadié, Pascale Van Straten, Françoise Brossaud, François Lavarenne, Christine Armengaud, Vincent Rivron

**Absents excusés** : Agathe Marqué, Chantal Craipeau , Catherine Vogel

**ORDRE DU JOUR**

- **Tarifs d'adhésions 2019/2020**
- **Préparation et organisation AG**
- **Présentation des comptes non finalisés**
- **Informations**

Alain commence la réunion par un grand remerciement de la part de Baptiste, pour tous les témoignages de sympathie des uns et des autres suite à l'accident de Justin. Alain nous donne des nouvelles de Justin encourageantes .

## **PROPOSITIONS NOUVEAUX TARIFS ADHESIONS 2019/2020 :**

Le tarif de la licence FFME passe à 63€ en 2019/2020.

Les années précédentes le club proposait 3 tarifs. La proposition du bureau est de revenir à **1 tarif unique à 90€ permettant donc d'assurer 27€ pour la part club**. Possibilités d'étaler le paiement en 3 chèques, avec un encaissement à date unique, chaque trimestre.

Une participation volontaire, si souhaitée, sera proposée sur la nouvelle fiche d'inscription, au delà des 90€ de l'adhésion, Alain mettra a jour le formulaire.

**Le nouveau tarif est approuvé à l'unanimité moins 1 abstention.**

**L'adhésion loisirs reste à 35€.**

Cette adhésion permet l'accès au club avec le tarif nuitée des adhérents au chalet + toutes les activités du chalet.

Rappel pour les adhérents loisirs :

**→ Toute randonnée inscrite au calendrier du club, nécessite la prise de licence FFME (6€/j ou annuelle).**

Pour les sorties botaniques, comme pour les autres, si la sortie est inscrite au calendrier, les personnes doivent prendre une licence journée.

Les enfants mineurs doivent être sous la responsabilité d'un(e) responsable légal(e).

## **PREPARATION et ORGANISATION de l'AG des 12 et 13 Octobre 2019 :**

**L'Assemblée Générale initialement prévue le samedi aura lieu le dimanche 13/09 matin.**

**Déroulement du Week-end :**

**Vendredi 11/10 :**

- Coupe du bois (Baptiste, Marc, Alain, Jean-Claude, Vianney, Nathalie)
- Accueil des adhérents le vendredi soir – Auberge espagnole

**Samedi 12/10 :**

- **En début de matinée:** livraison au chalet de 6 stères de bois sec que Baptiste a commandé + rangement de la grange
- **Puis** rangement du bois coupé dans la forêt domaniale de Gouron :

3 arbres (dont 2 comportant 2 troncs) ont été marqués par l' ONF en présence d'Alain, pour Montagne & Loisirs. Ils se situent en forêt domaniale de Gouron : (traverser Gouron, faire 1km sur le chemin de terre de la « forêt communale », puis poursuivre 500 m environ à partir du panneau « forêt domaniale »)

→ Baptiste s'occupe de prendre contact avec la mairie, pour se faire prêter le fendeur, le tracteur, le camion. Marc l'aide.

- **Vers midi** : Pique nique apporté par chacun et partagé
- **En début d'après midi**, fin du rangement du bois
- **17h à 18h** : Forum d'échanges sur 4 thèmes (4 groupes) : activités de loisirs, gestion du chalet, activités sportives/projets, fonctionnement de l'association.

Une personne /rapporteur par atelier présentera la synthèse des échanges, en fin d'AG le jour suivant.

Tous les participants pourront passer d'un atelier à l'autre, les modalités pratiques seront données dans la convocation à l'AG

- **Vers 18H30** : apéro offert par le club
  - Françoise Brossaud prépare le solide de l'apéro
- **Dîner** : composé de la garbure de Norbert et des contributions de chacun (entrées, salade, fromage, dessert)
  - François Z nous prépare des desserts.
- **Soirée** : 2 montages photos (2 x 15 minutes) choisis par les participants projetés sur grand écran, puis photos des sorties passées à la demande à voir sur différents ordinateurs. Plusieurs ordinateurs seront mis à disposition avec des diaporamas différents.

## **Dimanche 13/09 :**

**9h à 11h = AG** : Partie statutaire avec un maître du temps qui prévient 5 mn avant la fin de chaque intervention

Rapport moral et financier, Rapport des Activités (présenté à l'aide de 2 ou 3 photos et une présentation brève par un adhérent qui a participé à la sortie)

**11h à 12h** : restitution des 4 ateliers/Forum

**12h** : liste des membres du Comité directeur entérinée en fin d'AG ; (un appel à candidature sera lancé avec la convocation à l'AG)

Rappel : Le Comité directeur n'est pas limité par le nombre. Renouvellement par tiers chaque année. Tous les adhérents peuvent assister au CD sans être membre du CD.

La règle du renouvellement par tiers n'ayant pas été formellement respectée ces dernières années, Alain envoie un mail à chacun des membres actuels du CD pour confirmer leur intention de rester ou non au CD. Le prochain CD (le 20 novembre prochain) élira le bureau.

Le Bureau est actuellement composé : 1 président, 1 vice-président, 1 secrétaire, 1 secrétaire adjoint, un trésorier, une trésorière adjointe.

Françoise Brossaud informe de la nouveauté d'une association en collégial. Tous les membres du bureau seraient co-responsables.

Alain précise que ceci peut en effet refléter un mode de fonctionnement, mais légalement il doit y avoir un responsable juridique unique en cas de gros pépin (accident en montagne, sécurité au Chalet ...) !

Avec la convocation, Alain fera un résumé des responsabilités des différentes instances et un rappel des statuts de l'association.

**12h30** : Pique nique apporté par chacun et partagé

### **Récapitulatif pour les repas du Week-end de l'AG :**

Dîner vendredi : auberge espagnole (chacun apporte)

Déjeuners samedi + dimanche

→ chacun apporte pique-nique à partager

Diner samedi :

→ Norbert , garbure

→ Françoise Brossaud = apéro (solide)

→ François Zérubia = desserts

→ Chacun complète la garbure en apportant au choix : entrée, fromage, dessert

Pdj et casse croute :

→ Martine Perier = Petit déjeuner hors pain + Casse croûte

→ Dominique Taché = le pain du Pdj et dîner

Divers :

→ Alain prépare le framadate, la convocation et le formulaire d'adhésion pour l'AG.

→ Martine Périer : Acheter 4 couleurs de post'it

### **Recrutement de nouveaux adhérents :**

Les stages, les activités proposées, les sorties marquées au calendrier sont propices au recrutement de nouveaux adhérents.

Il serait nécessaire d'avoir un calendrier des sorties au moins sur le trimestre à venir ! Il y avait, avant, peut-être refaire une réunion des encadrants !

### **Propositions :**

– Fixer une date fixe en semaine pour des sorties en semaine, du fait d'un grand nombre de retraités adhérents : 18/22 lors de cette réunion de CD !

## **PRESENTATION DES COMPTES au 12/09**

Dominique présente le tableau provisoire (au 12/9, le définitif sera au 30/9) ; l'exercice devrait se terminer avec un excédent de 4300 € environ mais il convient de garder une provision de 3000 € en cas d'éventuelle régularisation EDF

Les nuitées ont rapportées 7482 € dont nuitées M&Chant 1 570€, nuitées Stages FFME 2 230€; la répartition avec les cartes club 1 j et à 35 € doit être précisée ; également le détail des nuitées des principaux stages et séjours sera présenté ;

Le différentiel entre le produit des cotisations et le coût des licences FFME est faible ce qui a conduit à revenir à un taux de cotisation unique à 90€ pour 2020 (premier point de ce CD)

Les frais d'entretien et de gestion du chalet s'élèvent à 4957 € ; ils seront précisés ;

→ Dominique enverra début octobre à tous les adhérents, les comptes de résultats mis à jour au 30/09 en rajoutant les dernières opérations jusqu'à fin septembre ainsi que des précisions et commentaires évoquées plus haut.

### **Divers points sur les inscriptions/nuitées sont abordés :**

Pour les inscriptions temporaires, un formulaire sera à remplir.

Pour la collecte des nuitées au chalet, il faut prévoir :

→ des enveloppes + un formulaire (à concevoir) qui précise les nuitées, les adhésions, le montant, ..

Prévoir également :

→ carnet à souche pour les adhésions Loisirs

### **INFORMATIONS :**

Le 7/10/19 à 19h, la ligue FFME Occitanie organise une réunion des présidents de Clubs. Jean Pierre y participera.

Kinou souhaiterait transmettre les archives du club. Alain précise de ne garder que les fiches d'adhésions des 2 dernières années. Les factures et autres documents sont à garder.

Billy souhaite faire le 20 octobre une randonnée près de Bruniquel en mémoire de Sylvie Ozoux, elle sera conduite par Kinou.

**Dates des prochains CD :** le 20 novembre, et le 18 décembre (repas de Noël)

### **Prochaine réunion du CD**

**20 Novembre au CROS**

Les portables d'Alain (06 85 42 70 15), de Dominique (06 85 73 42 17) et de Jean-Pierre Condat (06 20 71 52 60) resteront ouverts.